

de 500 fr. pour récompense de ses travaux comme censeur, M. Idt se bâta de porter cette somme au curé de St-Nizier pour être distribuée aux pauvres.

Lorsque la révolution de 1830 éclata, M. Idt, qui déjà commençait à sentir le poids de l'âge, et qui d'ailleurs sympathisait peu avec les principes dont le triomphe venait de fonder un gouvernement nouveau, demanda sa retraite. Dès lors il se voua exclusivement aux soins de sa famille et à la culture des lettres.

Membre de la Société littéraire de Lyon, il en partagea longtemps les travaux avec zèle et assiduité. Il y lut notamment des fragments nombreux de la traduction qu'il préparait des *Panegyrici veteres*, traduction dont il publia même le prospectus, mais qui néanmoins ne vit pas le jour. Il y lut également un certain nombre de notices destinées à faire partie de la *Biographie lyonnaise* que cette Société se proposait de publier et qu'elle a publiée en effet. Parmi ces notices on remarque celle sur le célèbre Jésuite Jean de Bussièrcs, qui a été insérée dans le tome III des *Archives du Rhône*, et où se trouve la traduction en vers français par M. Idt lui-même d'un fragment du poème latin de *Scanderbeg* de ce savant Père.

Dans une des solennités universitaires qui eurent lieu peu de temps après la restauration, M. Idt prononça un *Eloge de Louis XVI* empreint d'une chaleureuse indignation contre les excès de la révolution et d'un ardent amour des rois qui venaient de remonter sur le trône de leurs pères. En 1828, délégué par le recteur de l'Académie de Lyon pour faire le discours d'usage à la distribution des prix, M. Idt traita de *l'Influence des sciences et des lettres sur la prospérité du commerce*. Ce discours, dont le sujet était heureusement choisi dans une cité qui est surtout florissante par le commerce et l'industrie, fut vivement applaudi. Un fragment en a paru dans le tome VIII des *Archives du Rhône*.

M. Idt est auteur d'une *Vie de Maric-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne*, qui a été publiée à Lyon, en 1823 ; 1 vol. in-8. On lui doit encore une traduction en français du *De viris illustribus* de Lhomond, et une autre traduction en vers français des *Distiques de Muret*. Enfin on a de lui une traduction en vers latins de l'idylle de M<sup>m</sup> Deshouillères : *Dans ces prés fleuris*. Quant à *Y Art poétique* d'Horace, mis dans un nouvel ordre, que M. Idt fit également paraître, ce n'était que la reproduction pure et simple de l'essai publié par Pétroni en 1778, et il était trop consciencieux pour s'attribuer un ouvrage qui ne lui appartenait pas. Cette réimpression n'avait eu lieu de sa part que pour mettre les jeunes humanistes à même de mieux profiter des préceptes du grand poète de Rome, en y introduisant une régularité dont plusieurs juges compétents ont pensé que son œuvre était dépourvue.